



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

N'hésitez surtout pas à nous contacter pour de plus amples informations :

Pro Senectute Arc Jurassien

Ch. de la Forge 1

2710 Tavannes

Tél. 032 886 83 80

prosenectute.tavannes@ne.ch

www.arcjurassien.prosenectute.ch

Vous êtes jeune retraité-e ?

Vous avez des difficultés à gérer vos affaires administratives ?

Pro Senectute Arc Jurassien est là pour vous aider...

La gestion de ses affaires administratives devient de plus en plus compliquée. Afin de garder un maximum d'autonomie, de ne pas vous endetter, de vous éviter des complications, mais surtout de revendiquer tous vos droits, ce cours est conçu pour VOUS.

Vous pourrez échanger et partager avec des personnes qui ont les mêmes préoccupations que vous et vous serez encadrés et conseillés par des personnes avec de larges compétences dans l'accompagnement des personnes âgées.

Une fois par mois, vous participerez à un atelier d'une douzaine de personnes pour acquérir de nouvelles compétences dans divers domaines :

- Comment gérer mon budget?
- Quels sont mes droits et mes devoirs lorsque je suis à la retraite?
- De quels revenus puis-je bénéficier?
- Comment dois-je m'assurer?
- Comment gérer ma caisse-maladie et mes frais médicaux?
- Pourquoi faut-il remplir sa déclaration d'impôts?

ORGANISATION

- Début des ateliers : fin septembre
- Lieux :
 - o Moutier pour les personnes domiciliées dans le Jura bernois et le Jura
 - o Canton de Neuchâtel (lieu à déterminer)
- Fréquence : 2 heures / mois
 - o Mardi après-midi à Moutier
 - o Jeudi après-midi dans le canton de Neuchâtel
- Atelier GRATUIT

OBJECTIFS

- Rester autonome dans ma gestion administrative,
- Acquérir de nouvelles compétences et connaissances,
- Développer un réseau de personnes ressources, qui pourront m'aider lorsque j'ai des difficultés ou des questions particulières,
- Participer à une activité pour faire de nouvelles rencontres.

PRE-REQUIS

- Etre âgé de 60 ans minimum
- Personne avec peu ou pas d'autonomie dans sa gestion financière
- Maîtrise du français oral
- Capacité à se déplacer
- Engagement sur une année, à raison d'une fois par mois
- Ponctualité et régularité